Samedi, aura lieu la vente par autorité de justice des objets saisis chez M. Scamps. Ce sera un grand scandale qui ne peut manquer de porter au plus haut point le mécontentement public et l'indignation des honnêtes gens. Ce scandale ne doit pas retomber sur l'administration roubaisienne. Il importe donc que celle-ci vienne auparavant dire au public, *avec preuves à l'appui*, ce qu'elle a fait pour empêcher l'émeute, quelles ont été ensuite ses démarches près du gouvernement, les réponses qu'elle a obtenues, et enfin quelle sera sa conduite si on laisse faire la vente judiciaire de samedi et si la contribution est mise en recouvrement.

Ce n'est pas ici un avis individuel que nous émettons ; c'est celui de nos concitoyens les plus sensés et les plus prudents. La municipalité a tout à gagner en livrant ses actes à la publicité, car son silence serait interprêté de la façon la plus facheuse.

Ceux-là qui ont fait leur devoir, qui se sont conduits en administrateurs honnêtes et dévoués, n'ont rien à cacher et ne sauraient hésiter à soumettre leur conduite à la justice de leurs concitoyens.

J.- REBOUX.

Sur une dénonciation, des agents de la douane avaient pénétré ces jours derniers dans le domicile des nommés Fervacques et Dubuquois, deux fraudeurs domiciliés dans un faubourg de Roubaix, sans mandat d'un magistrat compétent, et en dehors des circonstances par lesquelles les douaniers ne sont autorisés légalement à opérer une saisie à domicile, que lorsque le transport de la marchandise prohibée a été suivie depuis la frontière jusqu'au lieu de dépôt et sans avoir été perdue de vue.

Le tribunal correctionnel à la requête de M. le procureur impérial a rendu aujourd'hui un jugement qui déboute la douane de ses prétentions à la saisie et condamne l'administration aux frais de la poursuite, ordonne la restitution de la marchandise.

Il y avait hier 1,600 hectolitres de blé à la halle de Lille, c'est un approvisionnement ordinaire. Les ventes ont été courantes, sans exigences de la part des détenteurs ni des acheteurs. On s'en tenait aux prix de mercredi dernier, quoique les blés fussent en général de bonne et belle qualité. Toutefois on a constaté un ton de fermeté sur les blés de choix qui se sont vendus de 23 à 24 fr. Une seule marée a obtenu 24 50. En somme, la tenue des prix a été ferme, mais commercialement il n'y a pas de changement.

La mercuriale accuse une hausse de 33 c.

(Propagateur)

FRONTIÈRE. — Un horrible malheur est arrivé lundi sur la ligne Hainaut-Flandres, près de Renaix. Le nommé Chevalier étant revenu de France pour voir sa famille qui habite les environs de Renaix et se trouvant sur la voie ferrée, à l'endroit où elle traverse le pavé de Tournai, fut surpris par le train de 9 heures, venant de Courtrai. Ce malheureux a été littéralement coupé en morceaux, et on eut bien du mal de rassembler ses membres épars qui furent portés par les employés de la station à l'hôpital de Renaix.

Pour la chronique locale, ALFRED REBOUX

FAITS DIVERS

Plusieurs journaux ont annoncé que le prince Pierre Bonaparte aurait refusé une confrontation entre lui et M. Ulric de Fonvielle.

Nous croyons savoir que cette nouvelle est inexacte, que le prince Pierre aurait, au contraire, formellement demandé cette confrontation, et que, si elle n'a pas eu lieu, c'est qu'apparemment, en l'état de l'instruction, elle n'a pas été jugée nécessaire.

(Gazette des Tribunaux.)

— Un vol de 250,000 francs en billets de banque a été commis dimanche à la banque Birkbeck Buildings Chancery Lane de Londres. La Banque promet 25,000 fr. de récompense à la personne qui arrêtera le coupable. On a lieu de croire que ce dernier s'est réfugié en France.

DÉCRET IMPÉRIAL D'UTILITÉ PUBLIQUE

Du 18 Juillet 1865

SOCIÉTÉ ANONYME

DES THERMES D'ENGHIEN

Capital Social : 6,000,000 de Francs

CAPITAL DÉJA SOUSCRIT : **4,400,000**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM **Ach. JUBINAL**, Officier de la Légion d'honneur, Député au Corps législatif ;
DE FORCADE LA GRÉZÈRE, Propriétaire.
DE LA GRANGE, Ingénieur des Mines.
F. DEFONTBOUILLANT, Chevalier de la Légion d'honneur.
Antoine ALÈGRE, ancien directeur des établissements d'Enghien.

INSPECTION

M. le Dr de PUISAYE, Chevalier de la Légion d'honneur, inspecteur nommé par le gouvernement.

Souscription à 1,600 Actions
— à 2,760 Obligations

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

1,600 ACTIONS ÉMISES AU PAIR.

VERSEMENTS

En souscrivant. . . .	**100** francs.
A la répartition. . . .	**150** »
Le 1er juillet prochain . .	**100** »
Le 1er octobre suivant. .	**150** »
	500 francs.

Il sera accordé une bonification de 3 frans à tout Souscripteur qui se libérera par anticipation.

Chaque Action à droit : 1° à un prélèvement **fixe de 6 °/. à titre d'intérêt** ; 2° au dividende supplémentaire produit par les recettes nettes de l'exploitation.

Les coupons seront payables en janvier et juillet de chaque année.

Le coupon de juillet sera reçu comme espèces en déduction sur le troisième versement.

ET **2,760** OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES DE **500** FRANCS, ÉMISES A **290** FRANCS, remboursables à 500 francs en 60 années, produisant 20 francs d'intérêt annuel, payable en deux coupons semestriels, le 1er juillet et le 1er janvier de chaque année.

VERSEMENTS

En souscrivant	**100** francs.
A la répartition	**100** »
Le 1er juillet prochain . .	**90** »
	290 francs.

Le coupon échéant en juillet 1870 sera reçu en paiement du dernier versement, et il sera fait remise de **2 francs** aux Souscripteurs qui au moment de la Souscription, se libèreront complétement.

Les Obligations ont pour gage une première hypothèque.

La Société des Eaux minérales d'Enghien existe depuis 1845 ; l'exploitation remonte à 1780 ; elle a publié son rapport annuel (1870), qui aurait permis de distribuer un dividende de plus de 20 °/.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

Du 15 au 20 Février

PARIS

A LA CAISSE DU JOURNAL

L'EPARGNE

Directeur : M. DE FONTBOUILLANT ✱, 1, *rue de la Bourse.*

A **LYON**, à la Succursale de la Caisse et du journal l'**Épargne**, 92, rue de l'Impératrice.

A **LILLE**, à la Succursale de la Caisse et du Journal l'**Epargne**, 106, rue Impériale.

On peut verser dans toutes les succursales de la Banque de France au crédit de M. FONTBOUILLANT. 9717

Dernières nouvelles.

Nous lisons dans le *Gaulois* :

D'après des renseignements, dont nous garantissons l'authenticité, voici en quelques lignes le résumé succinct de tous les évènements de la soirée.

Avant six heures la circulation est devenue plus active sur la place du Château-d'Eau, dans la rue du Faubourg-du-Temple.

De nombreux groupes se dirigent sur Belleville.

A 6 h. 35, on tente une barricade à l'entrée de la rue St-Maur, on essaie de renverser deux omnibus que dégagent les habitants et les sergents de ville.

A 7 heures, même tentative à Belleville.

A 7 heures 40, mêmes tentatives de barricades à l'angle de la rue St-Maur.

On commence à dételer le cheval d'une voiture de remise et l'on arrête deux omnibus. L'arrivée des sergents de ville met fin aux tentatives de barridades.

Grande affluence dans le faubourg du Temple où, vers huit heures, la circulation devient presque impossible.

L'officier du dixième arrondissement est obligé d'appeler à son aide son collègue du troisième, tant la foule est considérable et difficile à maintenir.

Vers huit heures et demie, on a de nouveau cherché à faire une barricade dans la rue Saint-Maur et une autre dans la rue de l'Orillon ; les sergents de ville ont empêché l'exécution de ces projets.

A neuf heures et demie, il a fallu disperser un rassemblement rue Saint-Maur.

Vers onze heures, la tranquillité semblait partout générale et complète.

A 11 h. 40 m., après avoir lu le dernier rapport parvenu à la préfecture de police, M. Chevandier de Valdrôme monte tranquillement dans son coupé et se fait conduire chez lui.

Nous lisons dans le *Journal officiel* :

« De nouvelles tentatives de désordre se sont produites hier au soir.

« Elles ont été promptement réprimées comme la veille, par la garde de Paris et les sergents de ville. »

La *Gazette des tribunaux* dit de son côté :

Quelques désordres se sont produits dans la soirée d'aujourd'hui. Dans la journée, l'animation était très grande.

Un peu avant six heures du soir, la circulation était de plus en plus active sur la place du Château-d'Eau.

Dans la rue du Faubourg-du-Temple, de nombreux groupes se dirigeaient sur Belleville.

Vers six heures trente-cinq minutes, quelques émeutiers ont tenté d'élever une barricade au coin de la rue Saint-Maur en renversant deux omnibus que dégagèrent des habitants et des sergents de ville.

A sept heures, une nouvelle tentative de barricade a eu lieu rue de Paris, à Belleville.

A sept heures quarante minutes, troisième tentative à l'angle de la rue Saint-Maur ; on a dételé le cheval d'une voiture de remise ; deux omnibus ont été arrêtés, mais une escouade de sergents de ville est arrivée à temps pour disperser les émeutiers.

A huit heures, une grande affluence se pressait à la Villette et à Belleville ; la circulation étant presque impossible, l'officier de paix du dixième arrondissement, de service sur ce point, dut appeler à son aide son collègue du troisième arrondissement afin de parvenir à rétablir l'ordre.

A huit heures et demie, une quatrième tentative de barricade a eu lieu dans la rue Saint-Maur et dans la rue de l'Orillon, mais, cette fois encore, les sergents de ville ont réussi à disperser les perturbateurs.

Vers neuf heures et demie encore, il a fallu dissiper un assez nombreux rassemblement, rue Saint-Maur.

Jusqu'à minuit la tranquillité la plus grande a régné dans les quartiers agités ces jours passés et aujourd'hui dans la première partie de la soirée. De fortes escouades de sergents de ville parcourent le haut de la rue du Temple, la place du Château-d'Eau, le faubourg du Temple, Belleville et la Villette. De nombreux groupes se font encore remarquer sur ces différents points, mais ils n'ont aucunement une attitude inquiétante.

Les boulevards Poissonnière et Montmartre sont à la même heure complétement calmes; il n'y a pas eu lieu à maintenir l'ordre, qui n'a pas été un instant menacé. On remarque même que le nombre des promeneurs y est moins considérable.

M. le procureur impérial Desarnauts a requis une instruction pour attentat, ayant pour but, soit de détruire ou de changer le gouvernement ou l'ordre de successibilité au trône, soit d'exciter la guerre civile en armant ou en portant les citoyens et habitants à s'armer les uns contre les autres.

MM. Bernier et de Lurcy, juges d'instructions sont chargés de l'information.

L'Empereur a signé hier le décret qui nomme chevalier de la Légion-d'Honneur M. Lombard, officier de paix, grièvement blessé à la tête de sa brigade, pour le maintien de l'ordre et des lois.

Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Paris, jeudi 11 h. 50.
(Reçue à Roubaix à 3 h. 30).

D'après des renseignements certains, il y a eu un seul mort pendant toute la durée des troubles. C'est un garçon de 20 ans, tué mardi par un coup de baïonnette sur une barricade d'où étaient partis une quarantaine de coup de révolver.

La force publique n'a pas tiré un seul coup de feu.

Les gardes de Paris et les agents ont seuls été employés à la répression.

Les troupes étaient prêtes mais n'ont point paru.

Hier soir, à la suite des réclamations d'un grand nombre de commerçants, une grande promenade de cavalerie a eu lieu sur tous les boulevards extérieurs.

Il se confirme qu'il n'y a eu aucun trouble sérieux cette nuit.

Les individus arrêtés sont au nombre de 165 pour la première nuit et de 102 pour la seconde.

Hier soir vers huit heures, une soixantaine de gamins ont fait des barricades dans la rue Saint-Maur : Les sergents de ville les ont dispersés à coups de pieds. Les habitants du quartier regardaient en riant.

Paris, jeudi 3 h. 35.
(Reçue à Roubaix à 5 h. 30.

Corps législatif.

Répondant à une interpellation de M. de Kératry (Procès de Boulogne), M. le ministre des Beaux-Arts constate qu'on a seulement retiré des archives 35 lettres intimes qui ont été déposées aux archives de la famille impériale.

Le dossier du procès de Boulogne est complet et conforme aux inventaires.

Un portefeuille d'un intérêt nul a seulement été communiqué. Il est entre les mains du maréchal Vaillant et il y demeurera sous sa responsabilité.

M. de Kératry combat violemment les communications.

Il est rappelé à l'ordre.

Revrise de la discussion sur l'interpellation Mony.

Bourse de Paris
du Jeud 10 Février 1870

Rente	3 p. 0/0.....	73.30
id.	4 1/2 p. 0/0	104.««

COMMERCE.

Havre, jeudi.

(Dépêche communiquée par le *Cercle de l'Industrie.*)

Ventes, 1 millier de balles, prix inchangés ; mars 133,50 ; avril 132,50 ; suivant 132 ; New-York 25 1/4 ; Orléans 140.

Liverpool, ventes, 12,000 balles, marché ferme.

Havre, jeudi 2 h. 57.

(Dépêche de MM. Kablé et Ce, communiquée par M. Bulteau-Deshommets).

Ventes, 800 balles sans changements, recettes officielles seulement 51,000 balles; expéditions totales 11,000 balles.

Liverpool, ventes 10,000 à 12,000 balles sans changements.

MERCRDI 9 FÉVRIER 1870. — *Cotons* —Nous avons un marché calme aujourd'hui, mais les prix sont toujours fermes pour les Amérique sur la base de 138 fr. 50 pour bon très ordinaire Louisiane.

A terme on a payé 133 fr. 50 pour mars, et les mois éloignés sont tenus à 132 fr.

Les Oomra n'offrent pas grand changement sauf pour le livrable qui a été plutôt plus faible.

On a traité 200 b. par navire nommé, à 113 fr., et quelques centaines de balles embarquement mai et avril à 110 fr. — On ne cote pas ces diverses affaires.

Les ventes notées à quatre heures vont à 549 balles.

Laines. — On note seulement 17 b. Monte-Video en suint, à 170 fr. les 100 kil.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 9 Février 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.		
Armentières.	500	..
Lille 1860, J. A. 1865. . .	105	..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864 .	97	25
Lille 1868, libérées. . . .	505	..
Roub.-Tourcoing, R. à 50. .	43	57
VALEURS LOCALES.		
Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix. .	865	..
Comptoir Devilder et Ce. . .	525	..
Crédit industriel du Nord. .	512	50
Caisse Pérot et Comp. . .	570	..
Compapnie le Nord incendie 200 fr. p.	1300	..
Gaz de Wazemmes à . .	1300	..
— — n . . .	1125	..
Caisse commerc. de Roubaix.	552	50
Lille à Béthune, actions. . .	...	..
Lille à Béthune, oblig. . .	400	..
Aniche (le douzième) . . .	...	..
Azincourt.	250	..
Auchy-au-Bois	...	..
Bruay	1840	..
Bully-Grenay, anc.. . . .	435	..
Carvin, ...	950	..
Courrières, ...	10075	..
Campagnac,.	625	..
Douvrin, anc.	...	..
Douvrin nouv. 1864 . . .	...	..
Escarpelle, ...	1300	..
Epinac, ...	...	..
Ferfay, ...	1400	..
Fiennes et Harding, . . .	...	..
Lens, ...	9100	..
Liévin , ...	1550	..
Meurchin, ...	900	..
Vicoigne-Nœux, ...	5410	..
Vendin, ...	...	..
Thiv. et Frosnes (M.) . . .	...	..

COURS DES HUILES A LILLE.

9 Février 1870.

	HUILES l'hectolit.			GRAINES l'hectolit.			TOURTEAUX l'hectolitre.		
Colza. . . .	94	75	95 ««	26 à	30	50	1850	19	50 «
» épur pq	100	75	101	««	««	««	««	««	«« «
Œill. b. g.	««	««	««	32	50	34 ««	18	««	«« «
» rousse. .	««	««	««	««	««	««	««	««	«« «
Cameline...	87	««	««	21	34	««	18	««	«« «
Chanvre.. .	«	««	««	17	18	««	1750	18	50 «
Lin du p..	««	««	««	27	29	««	29	««	«« «
Lin gr. et.	76	««	««	26	28	««	26	««	«« «

THÉATRE DE ROUBAIX

Jeudi 10 Février.

Grand succès !

SÉRAPHINE

comédie en 5 actes du Théâtre du Gymnase.

Le passé de Nichette, vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures 1/2.

A 8 h. SERAPHINE.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.11.

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement).

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3·31 (1r et 2e cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin à 5 17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1, 2e cl.) — 11.26. — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51. — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.21 — 2.0 — 3.31 — 7.38.

En vente à la librairie J. Reboux.

ÉTUDE

SUR L'INDUSTRIE LAINIÈRE

en France

et les moyens de ramener sa prospérité

par Paul PIERRARD, (courtier en laines).

A Londres, 44, Coleman Street, City, E. C.

PRIX : **1 franc.**

(Vendue au profit de Société française de secours à Londres.)

GUÉRISON DE LA PHTHISIE **PULMONAIRE**

ET DE LA **Bronchite Chronique**

Traitement nouveau. — Brochure de 136 pages, 8e édition, par le docteur JULES BOYER, — On reçoit cet ouvrage franco en adressant 1 fr. 50 en timbres poste, au Dr Jules Boyer, 95, Boulevard Magenta, ou à M. DELAHAYE, *libraire*, place de l'École de Médecine, à Paris. 16,677 9542

ANNONCES

A vendre

UNE MAISON

à étage avec atelier, et 3 ares, 56 centiares de terrain, sise à Roubaix, à proximité de la route de Tourcoing.

On accordera toute facilité de paiement.

S'adresser à Me COTTIGNY, notaire à Roubaix. 9314

VILLE DE TOURCOING

rue de la Mairie n° 5,

VENTE

Pour cause de cessation de commerce,

DE TOUT UN

FONDS DE COMMERCE

de Porcelaines et Faïences diverses,

Cristeaux et autres objets,

Objets mobiliers

CONSISTANT EN :

Cuisinière, tables rondes, chaises, garderobe, chiffonnière, toilette et commode en acajou, tables de nuits, glaces, tapis, pendule, bois de lit avec sommier, matelas et autres literies, rideaux de lit, rideaux de fenêtre, vaisselle, batterie de cuisine, comptoir, étagère, vitrine et beaucoup d'autres objets.

LES LUNDI 14 et MARDI 15 FÉVRIER 1870, de neuf heures du matin à midi et de deux à cinq du soir, Me POLLET, Commissaire-Priseur à Tourcoing, procèdera à cette vente, en vertu d'une ordonnance rendue par le Tribunal de Commerce de Lille.

NOTA : Le Mobilier sera vendu le Mardi 15, dans le courant de l'après-midi. 9721

VILLE DE ROUBAIX

TRAVAUX COMMUNAUX

CONSTRUCTION

D'UN AQUEDUC ET D'UNE CHAUSSÉE PAVÉE

Rue Chapelle-Carette.

TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES

Rue de l'Alma

Le maire de la ville de Roubaix, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,

DONNE AVIS :

Que le Lundi 11 courant, à 11 heures du matin, il sera procédé, dans l'une des Salles de la Mairie, à l'adjudication au rabais sur soumissions cachetées.

1° De la construction d'un aqueduc, rue de la Chapelle-Carette, dont la dépense suivant le devis approuvé par M. le Sénateur chargé de l'Administration du département du Nord, le 25 Janvier 1870, est évaluée à 3,250 fr.

2° De la construction d'une chaussée pavée même rue, dont la dépense suivant le devis approuvé, comme il est dit ci-dessus, est évaluée à 7,750 fr.

3° De l'exécution de travaux complémentaires rue de l'Alma, comprenant : 1° Déblai de talus et d'un sentier allant au Fort de Messine et 2° Construction d'un trottoir autour du terrain de la ville, dont la dépense suivant le devis approuvé de même le 1er Février 1870, est évaluée à 3,200 fr.

Les pièces desdits projets sont déposées au Secrétariat de la Mairie, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

Chaque soumission devra être accompagnée, sous la même enveloppe, d'un certificat de capacité et d'un récepissé de cautionnement.

Les soumissions seront reçues jusqu'à l'heure fixée pour l'adjudication.

Roubaix, le 2 Février 1870.

C. DESCAT.

9723